

Québec, le 25 juin 2013

Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement
technique à Hébertville-Station

6212-03-052

Monsieur Guy Ouellet, directeur général
Régie des matières résiduelles du Lac Saint-Jean
615, rue Bergeron Ouest
Alma (Québec) G8B 1V3

**Objet : Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique
à Hébertville-Station
Questions complémentaires du 25 juin 2013 (DQ17)**

Monsieur,

Il a été mentionné au cours de l'audience publique que la redevance à verser à la municipalité de Saint-Bruno, d'un montant de 1,25\$ pour chaque tonne de matières résiduelles traitées ou enfouies au LET projeté à Hébertville-Station, s'ajouterait à un montant de base de 75 000 \$ (M. Réjean Bouchard, DT6, p. 41). Toutefois, la résolution adoptée par la municipalité concernant l'entente avec la RMR au sujet des redevances ne fait pas mention de ce montant de base (DB47).

1. Pourriez-vous confirmer le montant à la tonne qui serait offert aux municipalités de Saint-Bruno et d'Hébertville-Station?
2. Y a-t-il un montant de base qui serait offert en plus du montant à la tonne? S'agit-il d'un montant annuel? Veuillez préciser de quel montant il s'agit pour chacune des deux municipalités.
3. Est-ce qu'une entente a été conclue avec chacune des municipalités au sujet des redevances qui leur seraient versées en lien avec le LET projeté? Veuillez déposer les documents le cas échéant.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 juin prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission